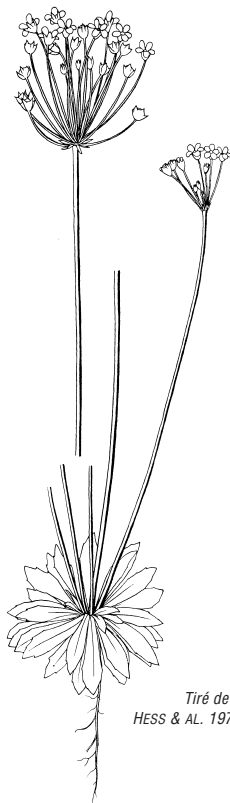


VU *Androsace septentrionalis* L. – Androsace septentrionale – Primulaceae



Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante de 5-30 cm, en général annuelle. Plusieurs tiges pubescentes par rosette. Rosette de feuilles atteignant 4 cm, lancéolées-ovales, généralement obscurément dentées à l'extrémité. Ombelle multiflore longuement pédonculée. Calice campanulé long de 3 mm, glabrescent, peu accrescent. Corolle blanche ou rougeâtre, à lobes longs de ~ 2 mm, arrondis, un peu plus long que le tube. Capsule globuleuse de 3-4 mm. Floraison 5-6. Chromosomes $2n = 20$.

Écologie et sociologie

Cette androsace croît sur des sols secs, sablonneux-graveleux ou rocheux, en général pauvres en calcaire mais riches en bases, pauvres en humus. Elle occupe surtout des buttes ensoleillées dans des pelouses arides ou steppiques lacunaires, des places vides dans des friches basses d'anciennes terrasses agricoles, des sols écorchés, des murs de pierres sèches intacts ou croulants (fines poches de terre, dos, paliers), des champs de céréales, des digues et des talus. En Allemagne, elle est considérée comme une indicatrice thermophile de terrains sablonneux et elle croît même sur des dunes. En Suisse elle se trouve presque exclusivement dans des stations secondaires: des champs en général abandonnés dans les Alpes internes. L'abandon de l'exploitation agricole a culminé il y a 20-50 ans, 90 ans par endroits. En Engadine l'espèce occupe aussi des talus de chemin de fer et des digues fluviales. Les populations primaires dans des pelouses steppiques sont rares chez nous (p. ex. une tête rocheuse près de l'héliport de Zermatt).

Montagnarde à subalpine, l'espèce va de 1370 à 1940 m d'altitude en Suisse (des stations dès 1000 m et jusqu'à 2260 m restent à confirmer; en Italie dès 500 m).

Pour OBERDORFER (1983), *Androsace septentrionalis* est caractéristique des *Sedo-Scleranthetea* BR.-BL. 55 em TH. MÜLL. 61, et pour BRAUN-BLANQUET (1963) elle caractérise même l'Alliance du *Stipeto-Poion carniolicae* BR.-BL. 61. Mais dans l'ensemble elle est assez ubiquiste dans les formations herbacées xérophiles à faible couverture: dans les Alpes, le *Sclerantho-Sempervivum arachnoidei* BR.-BL. 48, les associations lacunaires du *Mesobromion* et les formations semi-rudérales ouvertes, sablonno-graveleuses des talus de chemins de fer. Ailleurs en Eurasie, on la trouve aussi dans l'*Helianthemo-Globularion* BR.-BL. 63, dans l'*Anthyllido-Artemision* SUNDING 63 et l'*Agrostio-Avenulion schellianae* ROYER 91.

Milieu naturel: 4.1.4 (4.2.1.1)

Valeurs indicatrices: F1R3N3H2D3L4T2K4.

Particularités de l'espèce

Ce thérophyte à rosette hivernante est polymorphe. Plusieurs formes et variétés ont été décrites en Asie et en Amérique. Dans les Alpes, l'espèce est cantonnée aux vallées marquées par un climat continental, avec des étés secs et relativement chauds. Dans ce contexte c'est une compagne de la civilisation. Dans certaines régions comme l'Engadine, elle pourrait avoir été introduite accidentellement par la construction des voies de communication, se répandant en particulier le long des lignes de chemin de fer. Elle est généralement pollinisée par des mouches, mais l'autopollinisation se produit aussi. Les graines sont disséminées par le vent. Elle est facile à cultiver et relativement intéressante pour les rocailles.

Distribution générale et menaces

L'androsace septentrionale est un élément eurasiatique continental et nord-américain. A part l'Europe elle se trouve en Asie jusqu'à la péninsule de Tchoukotcha, au Tibet et jusqu'à l'Himalaya, en Alaska et jusqu'au Nouveau Mexique, ainsi qu'au Groenland. Elle atteint dans les Alpes sud-occidentales et en Suisse la limite occidentale de son aire eurasiatique. Pour l'Europe centrale il existe quelques stations (mais beaucoup sont maintenant éteintes) dans le sud-ouest de la France, en Allemagne, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie, en Autriche et dans le nord de l'Italie. L'aire s'étend au nord jusqu'au centre de la Suède et à 65° N dans la région de la mer Baltique.

Stations les plus proches: Bramans en Savoie, Lautaret, Briançonnais et Barcelonnette dans les

Hautes-Alpes (F), très rare au nord-ouest de la Bavière dans la région de Würzburg-Schweinfurt (D), Oetztal et Rofen au Tyrol (A), Val d'Aoste (Vallée de Cogne, une station dans la Vallée de Rhêmes) et Piémont (Val Chisone) (I). Menaces: L'espèce est menacée en Europe centrale par la destruction de biotopes et les changements dans le paysage agricole. Elle est même menacée d'extinction dans certaines régions. Elle est rare dans les Alpes italiennes, mais encore répandue et non menacée dans la région baltique.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection intégrale; (F).

Distribution et menaces en Suisse

A part les populations depuis longtemps éteintes près de Schaffhouse et de Rafz (ZH), l'androsace septentrionale a toujours été cantonnée aux vallées situées au-dessus de Viège (Mattertal et Saastal, VS) et à l'Engadine (GR). Malgré des régressions fortes par endroits, presque tous les secteurs de répartition connus sont encore occupés. En Valais, l'espèce se trouve actuellement (en général par groupes de stations) près d'Unterbach (découverte de 1998), dans le Mattertal entre Zeneggen et Bürchen, à Visperterminen, Randa, Täsch et Zermatt, ainsi que dans le Saastal près de Saas Grund et sur le Furgstalden près de Saas Almagell. En Engadine elle forme encore quelques populations près de Pontresina, Samedan, Zuoz, S-chanf, et elle est un peu plus fréquente dans les environs de Zernez. D'autres stations non contrôlées sont probablement encore d'actualité. Dans l'ensemble on a retrouvé plus de populations que prévu.

Menaces: L'espèce n'apparaît souvent qu'à quelques exemplaires et peut rester inobservée pendant plusieurs années. Elle est actuellement menacée. L'abandon progressif et l'affaissement des anciennes terrasses agricoles et des murs de pierres sèches accroîtra le degré de menace à moyen terme. Quelques stations (p. ex. Saas Grund ou Zermatt) sont dans des réserves naturelles.

Évolution des populations: déclin léger à modéré, fortes fluctuations des populations.

Responsabilité

Hormis l'Europe de l'est, on ne trouve des populations comparables que dans les Alpes occidentales (F, I). La Suisse a donc une responsabilité forte dans le contexte de l'arc alpin et moyenne à l'échelle de l'Europe centrale.

Christoph Käsemann

Menaces

- abandon des anciennes terrasses agricoles, dynamique naturelle, fermeture du couvert végétal suite à l'arrêt de l'exploitation traditionnelle
- embroussaillage
- pacage (en général avec des moutons)
- travaux de génie civil, dépôts de matériel, décharges
- herbicides, entretien des voies et des talus de cours d'eau, de routes et de voies de chemin de fer
- projets touristiques, réfection des digues
- populations restreintes et isolées

Mesures

- entretenir les anciennes terrasses et les murs de pierres sèches (ne pas les remplacer par des murs de béton); poursuivre autant que possible l'exploitation traditionnelle, sinon la remplacer par des mesures d'entretien dans les secteurs importants; contrats d'exploitation; éventuellement cultiver d'anciennes variétés comme production de terroir
- débroussailler
- pas de pacage, ou seulement extensivement en automne
- protection légale des populations importantes (plan de zones); ménager les stations résiduelles
- éviter les herbicides ou ne les utiliser que pour limiter la végétation concurrente sur les talus et en dehors de la période de végétation; prendre garde aux populations lors des travaux d'entretien; information des responsables
- inclure la protection des populations dans la planification; à la rigueur transplanter ou ressemer
- relier les petites populations locales par des réintroductions ciblées de matériel multiplié *ex situ*; contrôles tous les 2-5 ans; créer des habitats favorables

Bibliographie

BECHERER, A. (1956a): Florae vallesiacae supplementum – Supplement zu Henri Jaccard «Catalogue de la Flore valaisanne». *Denkschr. Schweiz. Naturf. Ges.* 81: 1-556 .
 BRAUN-BLANQUET, J. (1961): *Inneralpine Trockenvegetation – von der Provence bis zur Steiermark*. 273 pp. G. Fischer Verlag, Jena/Stuttgart.
 BRAUN-BLANQUET, J. & E. RÜBEL (1932-1935): Flora von Graubünden – Vorkommen, Verbreitung und ökologisch-soziologisches Verhalten der wildwachsenden Gefäßpflanzen Graubündens und seiner Grenzgebiete. *Veröff. Geobot. Inst. ETH Stiftung Rübél Zürich* 7: 4 vols.

DAL VESCO, G. & B. PEYRONNEL (1981): Nuove stazioni di *Androsace septentrionalis* L. in Val d'Aoste e in Piemonte. *Rev. Valdôtaine Hist. Nat.* 35: 63-76.
 HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.
 JACCARD, H. (1895): *Catalogue de la Flore Valaisanne*. 472 pp. Georg & Cie., Genève.
 OBERDORFER, E. (1983): *Pflanzensoziologische Exkursionsflora*. 1051 pp., 5. ed., E. Ulmer, Stuttgart/Wien.

VU *Androsace septentrionalis* L. – Androsace septentrionale – Primulaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
	EX		VU	VU	

F	D	FL	A	I
V	1/CR		1/CR	LR

Monde	CH
	VU/E

